

## Les notions incontournables

Afin d'harmoniser les pratiques et les connaissances, et dans le but de faire monter en compétence les membres du CSE pour les rendre **ACTEURS** de la prévention, la formation qui leur est dispensée doit inclure des notions identifiées comme incontournables, et notamment :

### ► Sur le CSE

- Le fonctionnement du CSE :
  - Le règlement intérieur de l'instance
  - Les matières relavant de la négociation (triptyque : ordre public /négociation/loi supplétive)
  - La CSSCT, émanation du CSE
  - Information/consultation – notions de résolution / de délibération
  - Les réunions du CSE : de l'élaboration de l'ordre du jour à la rédaction du procès-verbal
  - Le délit d'entrave
- Les missions du CSE selon les acteurs concernés (représentant de proximité, salarié désigné compétent, référent harcèlement sexuel / agissements sexistes, ...)
- Les moyens du CSE :
  - Le droit de retrait, le droit d'alerte, la notion de danger grave et imminent
  - Le recours à l'expert : conditions et financement
  - Les heures de délégation et leurs modalités d'utilisation
  - Le budget de fonctionnement
- La responsabilité :
  - La protection contre le licenciement
  - L'action judiciaire et la personnalité juridique

### ► Sur les incontournables de la prévention

- Les enjeux de la prévention (Humain / Social, Financier, Juridique, Sociétal)
- Les niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
- Les principes généraux de prévention (**fil conducteur de la formation**)
- Zoom sur les risques spécifiques à l'activité professionnelle des stagiaires (TMS, RPS, risque routier,...)
- L'évaluation des risques professionnels :
  - La réglementation applicable et la mise à jour du document unique,
  - La définition du processus d'apparition du dommage
  - L'évaluation des risques : Valeur du risque / Cotation
  - Le rapport annuel sur la prévention des risques, le programme annuel de prévention.
- La sinistralité (accident du travail (AT) / maladie professionnelle (MP)):
  - Statistiques AT (avec arrêt, sans arrêt, bénin, mission, trajet) et MP national/ régional
  - Indicateurs : taux de fréquence, taux de gravité, ....
  - Définition des différents AT, des MP et des MP à caractère professionnel, le CRRMP
  - Documents d'enregistrement des déclarations d'AT/MP

- La responsabilité :

- Responsabilité Pénale / Civile
- Le passage de l'obligation de résultat à l'obligation de moyens renforcés
- La délégation de pouvoir
- La faute inexcusable
- Les recommandations CNAMTS / CARSAT

- Les acteurs de la prévention :

- Les acteurs internes – zoom sur le rôle des managers / préventeurs
- Les acteurs externes et leurs prérogatives (les pouvoirs de l'Inspecteur du travail et de la CARSAT,...)

- L'analyse d'une situation de travail :

- La conduite de projet / pilote
- La traçabilité
- Le travail prescrit / le travail réel
- La santé physique et mentale

- L'analyse de l'accident de travail ou de la maladie professionnelle :

- Méthode et outils : arbres des causes ou autres méthodologies
- Les plans d'action

- La prévention des situations dangereuses :

- La gestion de crise
- La crise sanitaire
- Risques de pollution, explosion, incendie
- Les accidents du travail graves / mortels

- La formation :

- Au poste de travail (salariés, managers)
- La fiche de poste
- La formation des membres du CSE
- La formation renforcée : Intérimaires / Stagiaires / Apprentis

- Le maintien dans l'emploi :

- Conséquences et enjeux, accompagnement des salariés en prévention primaire
- Objectif : Projet d'entreprise
- AT / MP - maladie chronique évolutive (MCE)
- Les différents acteurs et leur mise en relation

\*\*\*

La formation dispensée doit par ailleurs s'adapter à l'actualité et notamment aux évolutions engendrées **par la crise sanitaire** (développement de la visio/audio conférence, consultations du CSE, prorogations des délais et adaptation des procédures, ....).